

Au collège. « Non » à la suppression de la techno en 6^e

Face à la suppression de la technologie pour les 6^e, les parents et élèves du collège Jean-Cocteau d'Offranville sont montés au créneau mardi 7 février.

Sur décision du ministère de l'Éducation nationale, la réorganisation du programme scolaire au niveau du collège implique la suppression de l'enseignement de la technologie en 6^e dès la rentrée prochaine. La technologie réapparaîtrait dès la 5^e, mais ces nouvelles directives bouleversent d'ores et déjà la donne dans de nombreux établissements en Seine-Maritime puisqu'elles ont pour conséquence la réduction de la dotation horaire globale.

Au collège Jean-Cocteau d'Offranville, le Gape, le groupement autonome de parents d'élèves, les personnels et professeurs du collège ont déposé chacun une motion lors du conseil d'administration qui a eu lieu au sein de l'établissement mardi 7 février. Le matin même, quelques parents d'élèves du Gape se sont regroupés devant l'entrée du collège pour dénoncer cette nouvelle décision gouvernementale qui, selon eux, va à contre-pied d'un enseignement complet et cohérent.

Un professeur pour toutes les classes

Soutenus par les professeurs de l'établissement, ils revendiquent également le maintien d'Alexandre Lamulle, professeur de technologie en poste à temps partiel depuis la rentrée. « **Avec la réduction de la dotation horaire à sept heures trente, cela entraîne la fermeture de son poste, les cours seront assurés par un seul professeur qui aura à gérer des classes surchargées en 5^e, 4^e et 3^e** », explique Farida Blal, coordinatrice du Gape.

La suppression de l'enseignement de la technologie en 6^e est d'autant plus aberrante que l'enseignement au numérique se fait par le professeur de technologie. « **Le Département de Seine-Maritime a investi pour équiper les élèves de 6^e en tablettes numériques et le maniement de cet outil ne pourra plus se faire. C'est un réel contresens** » poursuit la coordinatrice.

Toujours selon les nouvelles directives gouvernementales, les quatre heures de technologie supprimées en 6^e seront remplacées par des heures de soutien en français et en

mathématiques : « **Nous pensons que ces heures de renforcement en français et en mathématiques sont importantes en primaire pour mieux préparer les élèves à leur entrée au collège. Impacter l'enseignement sciences et technologie au collège revient à faire de petites économies sur les apprentissages** ».



Parents et professeurs ont fait savoir leur mécontentement quant aux décisions du ministère de l'Éducation Nationale, à vouloir supprimer les cours de technologie en 6e.